



AXA WORLD FUNDS
(La « Sicav »)
A Luxembourg Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 49, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Registre du commerce et des sociétés : Luxembourg, B-63.116

14/06/2023

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET NÉCESSITE VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.
EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER UN PROFESSIONNEL.

Sauf indication contraire dans le présent avis, les mots et expressions contenus ci-après ont la même signification que dans le Prospectus.

Chers actionnaires,

Suite à la notification que nous vous avons adressée le 19 mai 2023, nous vous informons en tant qu'Actionnaires d'Axa World Funds que la Classe A Capitalisation EUR (LU2233203178) du compartiment AXA World Funds Global Strategic Bonds ne sera finalement pas fermée et liquidée le 19 juin 2023. Par conséquent, cette classe d'actions a été rouverte aux souscriptions.

Les liquidations des autres catégories d'actions mentionnées dans l'avis du 19 mai 2023 sont toujours prévues le 19 juin 2023, selon les termes de l'avis du 19 mai 2023.

* * *

A l'attention des actionnaires belges :

Lorsque le rachat est proposé sans frais (sauf taxes éventuelles) aux actionnaires du compartiment concerné, cette demande de rachat peut être adressée au distributeur auprès duquel il détient ses actions ou au service financier situé en Belgique : CACEIS Belgium SA, Avenue du Port 86 C b320, B -1000 Bruxelles. Le présent prospectus adapté pour tenir compte des modifications mentionnées ci-dessus, le document d'informations clés (en langue française), les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel seront également disponibles gratuitement au siège du service financier en Belgique. Il convient de signaler aux actionnaires belges que les actions en classe I ne sont pas éligibles à la souscription en Belgique.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est disponible sur le site internet de l'Association des Asset Managers Belges (« BeAMA ») : <http://www.beama.be>.

Le Document d'Information Clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en Belgique est de 30 %.

Cordialement,

Le conseil d'administration de la Sicav